



## RÉUNIONS DE TROIS COMMISSIONS DE TRAVAIL PERMANENTES ET DES TROIS SECRÉTARIATS DE LA CONFÉDÉRATION PARLEMENTAIRE DES AMÉRIQUES

### Fiche synthèse

- ACTIVITÉ**
- Activité de la Section du Québec de la Confédération parlementaire des Amériques (COPA)
  - Ville de Toluca, État de Mexico et ville de Saltillo, Coahuila (Mexique)
  - 5 au 10 août 2014
- PARTICIPANTS**
- M. Gerry Sklavounos, député de Laurier-Dorion, vice-président de la Section du Québec de la COPA et représentant du Secrétariat du Québec au comité exécutif de la COPA
  - M. Benoit Charette, député de Deux-Montagnes, vice-président de la Section du Québec de la COPA, représentant de la première assemblée hôte au Comité exécutif et rapporteur de la Commission de l'éducation, de la culture, de la science et de la technologie
  - M. Patrick Giasson, secrétaire administratif adjoint de la Section du Québec de la COPA et conseiller de la Commission de la démocratie et de la paix de la COPA.
- CONTEXTE**
- Le Secrétariat exécutif de la COPA a pris l'initiative de réunir trois commissions thématiques permanentes de la COPA au Mexique.
  - L'Assemblée nationale du Québec (ANQ) héberge l'un des trois secrétariats de la COPA. Les deux autres secrétariats sont situés au Mexique et au Brésil.  
La COPA fait face à divers défis institutionnels. La présidente a donc demandé à ce que les représentants des trois secrétariats tiennent une rencontre formelle à cette occasion.
  - Le Congrès de l'État de Mexico, situé à Toluca, était l'hôte des réunions de la Commission de l'environnement et du développement durable et de la Commission de l'éducation, de la culture, de la science et de la technologie ainsi que de la réunion des trois secrétariats de la COPA.
  - Le Congrès de l'État de Coahuila, situé à Saltillo, était l'hôte de la réunion de la Commission des droits de la personne, des peuples autochtones et de la sécurité des citoyens.
  - L'ANQ occupe un poste de rapporteur à la Commission de l'éducation, de la culture, de la science et de la technologie.
  - La Commission de l'éducation, de la culture, de la science et de la technologie est sous la responsabilité du Secrétariat du Mexique.

## CONTEXTE (SUITE)

- La Commission de l'environnement et du développement durable et la Commission des droits de la personne, des peuples autochtones et de la sécurité des citoyens sont sous la responsabilité du Secrétariat du Brésil.

## THÈMES

- **Commission de l'environnement et du développement durable :**
  - Les stratégies et mesures d'adaptation aux changements climatiques dans les politiques de développement dans les Amériques
  - La qualité de l'air
  - Les impacts des changements climatiques en lien avec le transport et l'énergie
- **Commission des droits de la personne, des peuples autochtones et de la sécurité des citoyens :**
  - La traite de personnes
  - Les enlèvements et disparitions forcées
- **Commission de l'éducation, de la culture, de la science et de la technologie :**
  - Le raccrochage scolaire et l'éducation aux adultes
  - La formation professionnelle
  - Les écoles de qualité
  - L'intimidation en milieu scolaire.

## OBJECTIFS ET ENJEUX

- Consolider le positionnement stratégique de l'Assemblée nationale au sein de la COPA.
- Participer activement aux différents débats en y faisant valoir les intérêts du Québec et le point de vue de la société québécoise.
- Prendre part aux prises de décision concernant la consolidation des finances de l'organisation, le fonctionnement des secrétariats et le renforcement institutionnel de la COPA.
- Dans le cadre des travaux de la Commission de l'éducation, de la culture, de la science et de la technologie, présenter et déposer le rapport final sur le raccrochage scolaire et l'éducation aux adultes et proposer l'étude d'un nouveau thème.
- Planifier les travaux de la COPA pour l'année 2014, notamment la XIII<sup>e</sup> Assemblée générale de l'organisation et la XII<sup>e</sup> Réunion annuelle du Réseau, qui auront lieu à Asunción, au Paraguay, en novembre 2014.

## COMMENTAIRES/CONCLUSIONS

- Le représentant du Secrétariat du Québec a pris part à la réunion extraordinaire des trois secrétariats de la COPA, le 6 août 2014. Cette réunion a permis de planifier la XIII<sup>e</sup> Assemblée générale de la COPA et la XII<sup>e</sup> Réunion annuelle du Réseau des femmes parlementaires des Amériques devant se tenir à Asunción, au Paraguay, du 3 au 5 novembre 2014.

**COMMENTAIRES/CONCLUSIONS  
(SUITE)**

- Face aux défis institutionnels de l'organisation, le représentant du Secrétariat du Québec a proposé plusieurs solutions novatrices, notamment sur la coordination des trois secrétariats, en plus de prendre part à des décisions stratégiques au bénéfice de l'organisation.
- Le représentant du Secrétariat du Québec a déposé son rapport d'activités dans le cadre de la réunion extraordinaire des trois secrétariats.
- Le député du Québec occupant le poste de rapporteur de la Commission de l'éducation, de la culture, de la science et de la technologie a participé au panel continental portant sur la qualité de l'éducation. Il a présenté et déposé le rapport portant sur le raccrochage scolaire et l'éducation des adultes dans les Amériques en plus de prendre part à des discussions sur le thème.

Les parlementaires ont assisté à diverses présentations sur les mesures mises en place par les États des Amériques pour le renforcement de la qualité de l'éducation. Par ailleurs, ils ont assisté à une conférence magistrale sur le phénomène de l'intimidation en milieu scolaire donnée par M<sup>me</sup> Magda Coss, responsable des programmes de désarmement citoyen et spécialiste de l'intimidation en milieu scolaire et par M<sup>me</sup> Bárbara Enríquez de l'Association mexicaine pour la pratique, l'enseignement et la recherche dans le domaine de la psychanalyse.

- Les parlementaires ont également assisté à une conférence sur le thème de l'intégration des stratégies et des mesures d'adaptation aux changements climatiques dans les politiques de développement donnée par M<sup>me</sup> Andrea Brusco, coordonnatrice régionale de droit environnemental du Programme des Nations unies pour l'environnement.
- Enfin, les parlementaires ont participé au Colloque sur les migrations et les disparitions forcées. Ce colloque a pu compter sur la présence d'experts en matière de droits de la personne, dont le Dr Rainer Huhle, membre du Comité de la Convention internationale contre les disparitions forcées des Nations unies, le Dr Luis Efrén Ríos Vega, directeur de la Faculté de jurisprudence de l'Université autonome de Coahuila, de M. Hugo Eduardo Valetti, spécialiste en migration et de Fray Raúl Vera López, évêque de Saltillo et défenseur des droits de la personne.

**COÛT**

- Per diem et autres frais	4 111,48 \$
- Transport	4 042,87 \$
<b>Total</b>	<b>8 154,35 \$</b>